

UNE SITUATION IDÉALE AUX PORTES DE PARIS

Tout est à votre portée

- Square F. Mitterrand et bibliothèque D. Diderot : en face
- Hôtel de ville, supermarché, fleuriste, cordonnier, pressing, pharmacies, boulangeries, restaurants, banques : à moins de 300 m
- Bureau de Poste : à 500 m
- Crèche de Lattre de Tassigny : à 600 m
- Groupe scolaire Mainguy / Guéhenno : à 400 m
- Collège Henri Sellier : à 1 200 m
- Lycées général et professionnels : entre 700 et 1 400 m

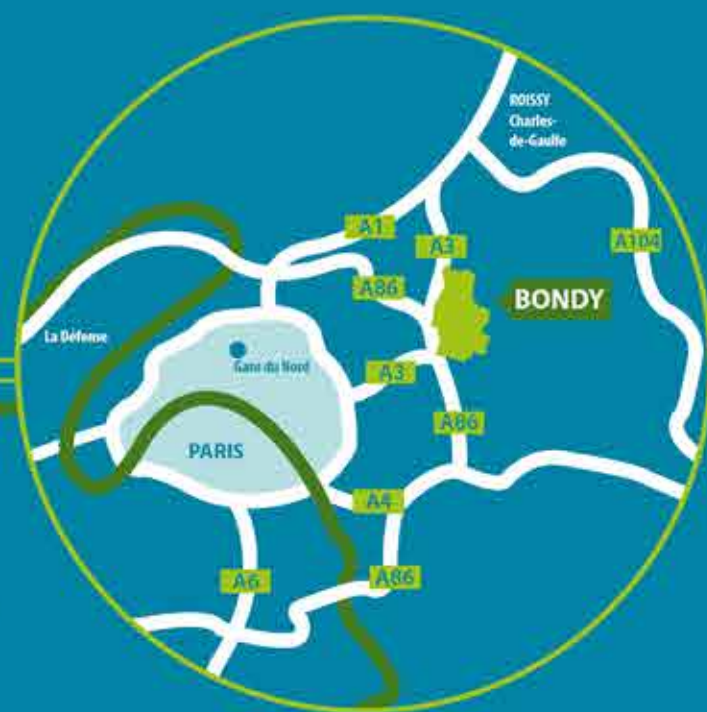
Un large réseau de transports

- Bus 303, 346, 616, 105 et TUB : à quelques pas
- Gare RER E (Paris St-Lazare en 17 min, Paris Magenta en 15 min) et Tram T4 Bondy / Aulnay-sous-Bois : à 850 m
- Tram T1 Noisy-Le-Sec / Asnières-Gennevilliers : à 1 100 m

L'accès aux grands axes routiers

- L'A86 francilienne
- L'A3 vous permet de rejoindre la Porte de Bagnolet (8 km) et l'aéroport Roissy CDG (13 km)
- La N3 relie la Porte de Pantin (7 km)

*Distances source Google Maps



AVEC BONDY HABITAT, DEVENEZ PROPRIÉTAIRE À DES CONDITIONS AVANTAGEUSES

Des prix de vente attractifs, un conseil financier spécifique et un accompagnement tout au long de votre processus d'acquisition.

■ L'accession sociale à la propriété

Les logements proposés en accession sociale par Bondy Habitat respectent un plafond de prix de vente au m² défini par le Code de la construction et de l'habitation et sont destinés aux ménages sous conditions de ressources*.

Les candidats sont libres de contracter leur prêt immobilier auprès de l'établissement bancaire de leur choix. Toutefois, s'ils remplissent les conditions d'accès, ils peuvent bénéficier du Prêt d'Accession Sociale.

Le PAS - Prêt d'Accession Sociale

Le PAS a pour objectif de favoriser l'accession à la propriété des ménages aux revenus modestes. Il est accordé sous conditions de ressources par une banque ou un établissement financier ayant passé une convention avec l'État pour financer une résidence principale. Il est remboursable avec intérêts et peut financer jusqu'à l'intégralité du coût de l'opération.

■ Les conditions d'accès

Le candidat doit :

- Être primo-accédant.
- Ne pas avoir de dettes locatives en cours.
- Ne pas être inscrit au fichier Banque de France ou au Fichier national des Incidents de remboursement des Crédits aux Particuliers (FICP).
- Être en capacité de rembourser un prêt en respectant un taux d'endettement défini.
- Se positionner sur un logement en adéquation avec la taille du ménage.

Les candidatures seront traitées prioritairement par ordre de réception des dossiers.

■ Vous êtes intéressé par cette opération ?

Pour vous positionner sur ce programme, remplissez le formulaire de candidature et transmettez-le au siège de Bondy Habitat. Ce formulaire est disponible sur le site Internet de Bondy Habitat :



- Rendez-vous sur www.bondyhabitat.fr à la page Accueil > Je suis locataire > Devenir propriétaire
- Ou flashez ce QR code

■ Des informations complémentaires ?

Contactez notre Chargé de clientèle Accession au 01 84 73 07 46 ou à contact@acquerimmo.com

* Article R443-34 du Code de la Construction et de l'habitation



DEVENEZ PROPRIÉTAIRE AVEC BONDY HABITAT PAR L'ACCESSION SOCIALE À LA PROPRIÉTÉ



Édité en avril 2016 - Dessign: LUDRILL, Paris - Impression: LMI Gennevilliers - Perspectives projet: Habitat (couverture) © Urban Ad - Perspectives d'architecture: Intérieur Habitat, extérieur Habitat, plan de vente et plan masse © AIV Illustrations - Les illustrations et les illustrations de ce document sont non contractuelles. Ne pas être pris en compte par la voie publique. Version 2 - mise à jour en juin 2017 (BH)





Une résidence « multiple » à la fois élégante et durable

- Une diversité d'échelles harmonieuse
- Un mélange de matériaux naturels : bois, enduit et brique
- Des parties communes bien pensées et des circulations fluides
- Le contrôle d'accès par visiophonie et par badge
- Un ascenseur tous niveaux
- Une performance énergétique 10 % supérieure à la réglementation thermique 2012 (Bâtiment Basse Consommation)



Des baies vitrées pour un intérieur lumineux, un balcon pour profiter aussi en extérieur

DEVENEZ PROPRIÉTAIRE DE VOTRE APPARTEMENT EN CŒUR DE VILLE

Ce programme présente de nombreux atouts. En premier lieu, une situation idéale en centre-ville, dans une rue résidentielle très appréciée pour son calme. Implanté face au square François Mitterrand, l'architecture unique et séquencée du bâtiment vous séduira.

L'opération est constituée de plusieurs lots. Le bâtiment principal sur RdC + 5 étages donne sur le cours de la République et propose 21 appartements en accession sociale à la propriété, auxquels on accède par une noue plantée. En fond de parcelle, un bâtiment RdC + 3 étages et de petites unités cohabitent. Cette seconde partie de la résidence compte 13 logements locatifs sociaux avec un accès indépendant. Un parking collectif est prévu en sous-sol.

Les espaces verts sont très présents. Côté rue, les habitants bénéficient d'une vue agréable sur le square arboré. À l'arrière, ils bénéficient d'une vue sur le verger collectif et les jardins privés.

Des logements optimisés pour des consommations d'énergie maîtrisées

- Des logements multi-orientés pour une gestion écologique du confort d'été [ventilation naturelle]
- Des balcons ouverts sur le parc, des terrasses en gradins
- Des cuisines attenantes ou ouvertes
- L'eau chaude produite en partie par les panneaux solaires
- Le chauffage collectif au gaz avec compteurs individuels
- Des fenêtres bois/alu double vitrage avec volets roulants
- Des équipements économes en énergie

Le choix du studio au 4 pièces

Typologie	T1	T2	T3	T4
Surfaces habitables	34 à 39 m ²	47 à 59 m ²	64 à 71 m ²	77 à 84 m ²
Nombre de logements disponibles	2	3	8	8

Votre appartement 2 pièces à partir de 166 150 € *

* TVA 5,5 % incluse, hors parking et hors frais notariés



Exemple d'un logement T3 à l'étage



Implantation sur la parcelle

PLANNING PRÉVISIONNEL

Début de chantier → 2nd semestre 2016
Durée prévisionnelle → 18 mois

INTERVENANTS

Maître d'ouvrage → Bondy Habitat
Architecte → Urban Act